

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**



\*\*\*\*\*

**MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIAL**

\*\*\*\*\*

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE NATIONAL DE FANN**

\*\*\*\*\*

**CENTRE REGIONAL DE RECHERCHE ET DE FORMATION A LA PRISE EN  
CHARGE CLINIQUE DE FANN**

\*\*\*\*\*

**LE LABORATOIRE**

# **MANUEL DES PRELEVEMENTS DE LABORATOIRE**



**Centre Régional de Recherche et de Formation à  
la Prise en Charge Clinique de Fann  
Le Laboratoire  
MANUEL DE PRELEVEMENT**

Date de création :  
22/09/2023  
Référence : MDP  
Version : 01

<b>Objet :</b> Ce manuel de prélèvement décrit les modalités de prélèvement par ponction veineuse, pour les prélèvements urinaires et la manipulation des échantillons primaires.	<b>Périodicité de révision :</b>
<b>Domaine d'application :</b> Toutes les sections du laboratoire sont concernées	<b>Distribution :</b> Toutes les sections
<b>Changement depuis la dernière version :</b>	
<b>Rédigé par :</b> Mme Bineta Seck Fall	
<b>Vérifié par :</b> Mr. Messan Kodzo AKOTIA	
<b>Approuvé par :</b> Dr. Ousseynou NDIAYE	
<b>Remplacé :</b>	



## TABLE DES MATIERES

1	Objet du document.....	4
2	Modalités de diffusion du manuel et domaine d'application.....	4
3	Coordonnées des laboratoires, horaires d'ouverture.....	4
4	Liste des analyses .....	5
5	Exigences relatives aux demandes d'examens .....	7
5.1	Instructions relatives au formulaire de prescription .....	7
5.2	Items réglementaires devant figurer sur les demandes d'analyses .....	7
5.3	Renseignements cliniques minimum exigés .....	7
5.4	Modification de prescription .....	8
6	Exigences relatives aux échantillons primaires .....	8
6.1	Matériel de prélèvement et exigences réglementaires .....	8
6.2	Lavage des mains .....	8
6.3	Exigences relatives au prélèvement et facteurs pouvant influencer les résultats d'examen ..	10
6.4	Déroulement de l'acte de prélèvement .....	10
6.4.1	Définition .....	10
6.4.2	Personnes autorisées .....	10
6.4.3	Objectifs.....	10
6.4.4	Indications.....	10
6.4.5	Préalables .....	10
6.4.6	Déroulement de l'acte pour une ponction veineuse.....	11
6.4.7	Déroulement du prélèvement urinaire.....	12
6.4.8	Étiquetage.....	12
6.5	Les déchets.....	13
7	Transmission des échantillons.....	13
7.1	Conditionnement .....	13
7.2	Délai de transport et stockage .....	13
8	Compte-rendu des résultats .....	14
8.1	Délais de réalisation et de rendus des résultats .....	14
8.2	Validation biologique des résultats d'examens .....	14
8.3	Modalités de communication des résultats .....	14
9	Prestation de conseil .....	14
	Annexe 1 : Bulletin d'analyse de la charge virale et de génotypage.....	15
	Annexe 2 : Liste de diffusion.....	16



## 1 Objet du document

Ce manuel de prélèvement décrit les modalités de prélèvement par ponction veineuse, pour les prélèvements urinaires et la manipulation des échantillons primaires. Il a pour but d'améliorer de façon continue les échanges entre les prescripteurs et le laboratoire, en répondant aux exigences de la Norme ISO 15189.

La révision du document est réalisée tous les 2 ans au minimum ou ponctuellement si des modifications s'imposent. Le laboratoire informe les préleveurs de la mise à disposition d'une nouvelle version du manuel.

## 2 Modalités de diffusion du manuel et domaine d'application

Le manuel de prélèvement est disponible sur le site internet du CRCF ([www.crcf.sn](http://www.crcf.sn)) et diffusés aux clients par voie électronique à chaque mise à jour.

Le manuel s'applique à toutes les analyses mentionnées dans la liste des examens avec les tubes utilisés au CRCF.

Le manuel s'adresse au personnel effectuant les prélèvements. Sa diffusion au personnel en charge du prélèvement est sous la responsabilité du responsable, afin que les dispositions soient connues de ceux-ci.




## 3 Coordonnées des laboratoires, horaires d'ouverture

Coordonnées du laboratoire	Responsable laboratoire	Horaire d'ouverture
<b>Nous sommes à :</b> Hôpital Fann, Dakar – Sénégal Boîte Postale : 45690, Dakar Fann <b>Contactez-nous sur :</b> <a href="mailto:contact.crf@crcf.sn">contact.crf@crcf.sn</a> <b>Téléphone :</b> 00 221 33 869 81 88	<b>Biologiste :</b> Dr Ousseynou NDIAYE, <i>PhD</i> E-mail : <a href="mailto:weuzndiaye@yahoo.fr">weuzndiaye@yahoo.fr</a>	- Du lundi au vendredi - De 08h à 17h



## 4 Liste des analyses

Les analyses effectuées par le laboratoire sont répertoriées dans le carnet d'analyses du LNS (version à jour accessible sur le serveur). Pour les analyses ne figurant pas sur cette liste, contacter les biologistes des services respectifs pour connaître les modalités de prélèvement et de transmission.

### LISTE DES EXAMENS REALISEES AU CRCF AVEC LES TUBES UTILISES

ANALYSES	LIBELLE	TUBES UTILISES
<b>BIOCHIMIE</b>	ASAT	<p align="center"><b>TUBES SEC</b></p>  <p align="center"><b>TUBES GRIS ET VERT</b></p> 
	ALAT	
	Glycémie	
	Cholestérol Total	
	Cholestérol HDL	
	Cholestérol LDL	
	Triglycérides	
	Créatininémie	
	Albumine	
	Bilirubine totale	
	Gamma GT	
	Phosphatase Alcaline	
	Uricémie	
<b>HEMATOLOGIE</b>	Numération Formule Sanguine	<p align="center"><b>TUBES EDTA</b></p> 
<b>IMMUNOLOGIE</b>	CD4 Facscount	
<b>PROCEDURES VIROLOGIE</b>	Charge virale Cobas Taqman VIH	
	Charge virale Cobas Taqman VHB	



<b>SEROLOGIE</b>	Détermine HIV	<b>TUBES SECS</b> 
	SD BIOLINE HIV ½	
	MULTISURE HIV ½	
	Antigène HBs (AgHBs)	
	Antigène HBe (AgHBe)	
	Anticorps HBs (AcHBs)	
	Anticorps HBe (AcHBe)	
	Quantification de l'Antigène HBs (qAgHBs)	
	Sérologie VHC	
<b>MARQUEURS TUMORAUX</b>	Alfafoetoprotein (AFP)	<b>POTS URINES</b> 
	PivKA	
<b>MARQUEURS URINAIRES</b>	Créatinurie quantitative	
	Albuminurie quantitative	
	Protéinurie quantitative	
	Bandelette urinaire (Hématurie, Leucocytes, glycosurie, protéinurie)	
	Alcootest	
Bilharziose test		



## **5 Exigences relatives aux demandes d'examens**

---

### **5.1 Instructions relatives au formulaire de prescription**

Un formulaire de prescription doit être dûment complété et accompagner les échantillons.

Le laboratoire met à disposition un formulaire de prescription dont l'utilisation est recommandée proposée en **annexe 1**.

Toute prescription formulée oralement doit faire l'objet d'une confirmation transmise par voie électronique.

### **5.2 Items règlementaires devant figurer sur les demandes d'analyses**

Les items règlementaires devant figurer sur les demandes d'analyses sont :

- Identité du patient :
- Le nom de naissance, complété s'il y a lieu du nom d'usage
- Le(s) prénom(s),
- La date de naissance,
- Le sexe,
- Le cas échéant un code d'identification unique (patient anonyme)
- La date et l'heure du prélèvement,
- La nature des échantillons transmis,
- La nature des examens prescrits,
- Les informations cliniques pertinentes concernant le patient et la prescription
- L'identification du médecin prescripteur
- Le nom, prénom, la qualité du préleveur et pour l'IH sa signature
- Le service demandeur

### **5.3 Renseignements cliniques minimum exigés**

Toute information pertinente pouvant influencer sur les résultats et leur interprétation doit être communiquée. Le service demandeur ou le clinicien est par ailleurs responsable du recueil des éléments cliniques pertinents nécessaires à l'interprétation du résultat, qui doivent être communiqués par le Client



#### **5.4 Modification de prescription**

Le biologiste du laboratoire se réserve le droit d'adapter la prescription conformément aux recommandations de bonnes pratiques, ou lorsqu'il l'estime approprié pour le suivi du patient dans le respect de la nomenclature des actes de biologie médicale.

Les modifications sont proposées au prescripteur. Lorsqu'elles sont refusées par le prescripteur, les examens sont réalisés conformément à la prescription.

### **6 Exigences relatives aux échantillons primaires**

---

#### **6.1 Matériel de prélèvement et exigences réglementaires**

L'ensemble des informations relatives aux tubes pour prélèvement sanguin et urinaire figure dans la liste des examens réalisées au CRCF avec les tubes utilisés.

#### **6.2 Lavage des mains**

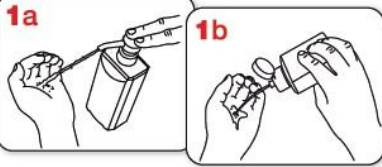
Appliquer la consigne décrite ci-dessous pour le lavage simple des mains ou une désinfection par friction avec une solution hydroalcoolique (SHA). Tout autre mode opératoire équivalent propre à l'établissement de soin ou au LBM est accepté.

NB : L'application de SHA ne remplace pas le lavage des mains.

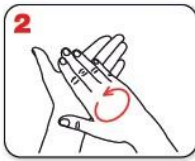


## Friction hydro-alcoolique – Comment ?

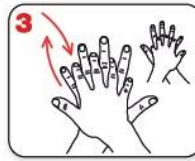
AVEC UN PRODUIT HYDRO-ALCOOLIQUE



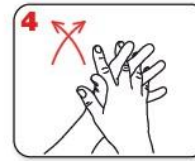
Remplir la paume d'une main avec le produit hydro-alcoolique, recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner :



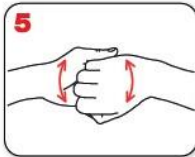
Paume contre paume par mouvement de rotation,



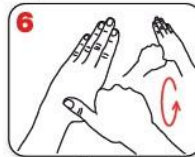
le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice versa,



les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière,



les dos des doigts en les tenant dans la paume des mains, opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral,



le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite, et vice versa,



la pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche, et vice versa.



Rincer les mains à l'eau.



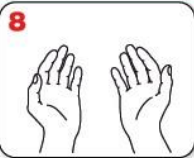
sécher soigneusement les mains avec une serviette à usage unique,



fermer le robinet à l'aide de la serviette.



20-30 secondes



Une fois sèches, les mains sont prêtes pour le soin.



40-60 secondes



Les mains sont prêtes pour le soin.



### **6.3 Exigences relatives au prélèvement et facteurs pouvant influencer les résultats d'examen**

Les prélèvements au laboratoire portent sur le sang périphérique et les urines. Les tubes allant sur les automates doivent être correctement remplis ( $\geq 90$  % du volume du tube de 5 ml).

### **6.4 Déroulement de l'acte de prélèvement**

#### **6.4.1 Définition**

Acte de soins qui consiste à prélever un échantillon biologique en vue d'analyse

#### **6.4.2 Personnes autorisées**

- Infirmier(e)s diplômé(e)s d'état,
- Techniciens de laboratoire après l'obtention du certificat de prélèvement,
- Médecins,
- Pharmaciens biologistes après l'obtention du certificat de prélèvement.
- Sage-femmes

#### **6.4.3 Objectifs**

Réaliser un prélèvement de qualité dans des conditions d'hygiène et de sécurité pour le patient et le personnel.

#### **6.4.4 Indications**

Prescription médicale.

#### **6.4.5 Préalables**

- Installer la personne confortablement. Le prélèvement doit être effectué sur un sujet au repos.
- Vérifier son identité en faisant décliner au patient chaque fois que possible : nom de naissance, prénom, nom marital ou usuel, sexe, date de naissance.
- Vérifier la prescription médicale.
- Choisir le matériel adapté au type de prélèvement (tubes, aiguilles, dispositifs de prélèvement à usage unique) et au malade.
- Vérifier la date de péremption du matériel.



#### 6.4.6 Déroulement de l'acte pour une ponction veineuse

- Réaliser l'antisepsie en respectant le temps de contact.
- Poser le garrot afin de favoriser une vasodilatation veineuse.
- Réaliser le prélèvement :
  - Ponctionner la veine avec l'aiguille de façon tangentielle,
  - Respecter le volume de remplissage du tube,
  - Réaliser le prélèvement en respectant l'ordre des tubes,
  - Enfoncer le tube au fond du corps du porte tube dès que l'aiguille est en place de façon à percer le bouchon.

**Cas particulier** : En cas de prélèvement sur cathéter, il est nécessaire de purger avant le remplissage du premier tube.

- Maintenir le tube (ponction veineuse sous vide). Attention : lors du prélèvement, toujours maintenir le bras incliné vers le bas, le tube doit toujours se trouver en dessous du point de ponction.
- Desserrer le garrot dès que le sang s'écoule dans le tube (sa pose ne doit pas dépasser 5 minutes).
- Attendre l'arrêt de l'écoulement du sang dans le tube pour changer de tube.
- Pendant que le 2ème tube se remplit, homogénéiser le 1er tube par retournements lents.
- Enlever l'aiguille à la fin du prélèvement en appliquant une compresse sèche sur le point de ponction.
- Maintenir une pression ferme pendant 1 minute ou plus suivant le cas puis mettre un pansement sec sur le point de ponction.

**Incidents possibles** : Hématome causé par un garrot trop serré, des veines difficiles, un mauvais geste du patient, Malaise.

- Eliminer l'ensemble du matériel de prélèvement dans les collecteurs adaptés au plus près du geste.
- Réaliser l'identification de l'échantillon : apposer l'étiquette sur le ou les tube(s) après avoir fait si possible décliner l'identité au patient (voir chapitre étiquetage).
- Vérifier si la demande est urgente et la traiter comme telle.
- Réaliser un lavage simple des mains ou une désinfection par friction avec un produit hydroalcoolique.



#### 6.4.7 Déroulement du prélèvement urinaire

Pour les hommes, demander à la personne de :

- Se laver les mains à l'eau et au savon
- Procéder à un nettoyage du prépuce à l'aide des tampons imprégnés d'eau stérile
- Procéder à un nettoyage du méat urinaire de la même manière en retirant le prépuce si nécessaire
- Récouter le premier jet de la miction dans le gobelet stérile tout en tenant le prépuce retiré pour les hommes et les grandes lèvres écartées pour les femmes
- Terminer la miction dans les WC

Pour les femmes, demander à la personne de :

- Se laver les mains à l'eau et au savon
- Procéder à un nettoyage de la vulve de l'avant vers l'arrière à l'aide des tampons imprégnés d'eau stérile
- Ecarter les grandes lèvres et nettoyer le sillon inter-labial
- Ecarter les petites lèvres et faire de même afin de nettoyer le méat urinaire
- Remarque : en cas de miction importante, la personne peut terminer dans les WC

**Attention :** le gobelet doit rester stérile ! Veiller à ne pas toucher l'intérieur du gobelet avec les doigts et/ou le pénis

#### 6.4.8 Étiquetage

Une étiquette d'identification est apposée sur le(s) tube(s) par la personne qui a prélevé immédiatement après le prélèvement et en présence du patient.

Les mentions obligatoires portées sur l'étiquette sont :

- Identité du patient : nom de naissance, prénom, nom usuel ou marital,
- Au cas échéant, numéro d'identification unique
- Date du prélèvement (si la taille du tube ne le permet pas, ces informations seront transcrites sur la demande d'examens ainsi que l'heure si pertinent).



Une dernière vérification (« identification positive ») des informations portées sur l'étiquette est effectuée en demandant au patient de décliner son identité.

## **6.5 Les déchets**

Les matériels utilisés et les déchets produits par l'activité de prélèvement doivent être séparés en déchets potentiellement contaminés et autre déchet assimilable à des ordures ménagères.

Les déchets à risque infectieux sont éliminés selon la réglementation en vigueur.

Les matériels piquants ou coupants doivent être recueillis dans des récipients conformes à la réglementation.

Dès la production des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux), un tri doit être effectué de manière à assurer la sécurité des personnes qui vont manipuler les contenants de DASRI. Les DASRI ne doivent pas être mélangés aux ordures ménagères et doivent être recueillis dans les contenants prévus à cet usage (de différents types) de couleur jaune.

Les containers à DASRI pleins ne doivent pas rester entreposés dans les zones de travail. Le stockage se fait dans une zone prévue à cet effet, conforme à la réglementation.

## **7 Transmission des échantillons**

---

### **7.1 Conditionnement**

Le conditionnement des tubes envoyés au laboratoire doit respecter les exigences réglementaires, en particulier pour le transport des matières infectieuses de catégorie B conformément aux recommandations de l'OMS et de IATA pour les transports terrestres.

### **7.2 Délai de transport et stockage**

Quelques soient les analyses demandées, les prélèvements doivent être acheminés dans les 4 heures suivant le prélèvement.



## 8 Compte-rendu des résultats

---

### 8.1 Délais de réalisation et de rendus des résultats

#### En routine :

Pour les échantillons primaires reçus du lundi au vendredi, les résultats sont disponibles le jour suivant à partir de 10h.

#### En cas d'urgence :

La réalisation de l'examen est effectuée à réception des échantillons primaires selon une procédure spécifique. Les résultats sont communiqués le plus rapidement possible

Pour les techniques moléculaires, les résultats des analyses qui parviennent au laboratoire sont disponibles 15 jours après le prélèvement

### 8.2 Validation biologique des résultats d'examens

La validation d'un résultat d'examen de biologie médicale est réalisée par le responsable du laboratoire ou bien la personne déléguée pour cet effet.

### 8.3 Modalités de communication des résultats

Les résultats sont transmis directement aux prescripteurs mais peuvent être communiqués au médecin prescripteur par courrier sous enveloppe transmis par coursier. Le laboratoire s'engage à communiquer les résultats dans des conditions de confidentialité permettant de sauvegarder le secret professionnel.

Les résultats ne sont pas transmis oralement ; seul le statut de l'analyse (réceptionnée, non réalisée, en cours, validée) pourra faire l'objet d'une communication.

## 9 Prestation de conseil

---

Les biologistes s'engagent à fournir au Client une prestation de conseil adaptée, contenue dans le résultat d'examen et les avis, interprétations figurant dans le compte-rendu.



## Annexe 1 : Bulletin d'analyse de la charge virale et de géotypage

REPUBLICQUE DU SENEGAL PRIMATURE 		 DIVISION DE LUTTE CONTRE LE SIDA ET LES IST		REPUBLICQUE DU SENEGAL 			
<b>BULLETIN D'ANALYSE DE LA CHARGE VIRALE ET DE GENOTYPAGE</b>							
<b>Partie réservée au laboratoire de référence</b> Code d'identification : .....			Date du prélèvement : ...../...../.....				
Région.....		District : .....		Site.....			
Codification nationale du patient : .....							
Prénoms et Nom du patient : .....							
Sexe: F /_ / M /_ / Age : .....							
Femme enceinte /_ /			Femme allaitante /_ /				
<b>Profil sérologique</b>		<b>Schéma thérapeutique actuel</b>		<b>Mois de traitement ARV</b>		<b>Ligne</b>	
Observations particulières .....							
Médecin prescripteur : ..... Téléphone..... Email .....							
Examen(s) demandé(s) : Charge virale /_ / Géotypage /_ /							
Type de prélèvement : Sang total sur tube EDTA /_ / Plasma /_ / DBS /_ /							
Heure du prélèvement : .....H / .....MIN							
Prénoms, nom et contact du préleveur : .....							
<b>Le Médecin traitant</b>							
<b>Partie réservée au laboratoire de référence :</b>							
Date et heure d'arrivée au laboratoire : .....							
Réceptionniste : .....							
<i>Date révision : Décembre 2021</i>							



**Centre Régional de Recherche et de Formation à  
la Prise en Charge Clinique de Fann  
Le Laboratoire  
MANUEL DE PRELEVEMENT**

Date de création :  
22/09/2023  
Référence : MDP  
Version : 01

**Annexe 2 : Liste de diffusion**

---

Personnel	Signature	Initiales	Date